

Paris, le 14/05/2025

Déposé le : 14.05.2025  
13P13400CNP00011  
**LR RI AR**

SD : 87001159674595A



Scène Ensemble  
29 rue du Faubourg Montmartre c o SNSP  
75009 PARIS

**LREL**

**OBJET : PREAVIS DE GREVE PREAVIS DE GREVE DU JEUDI 22 MAI AU SAMEDI 24 MAI 2025**

**LE SERVICE PUBLIC DU SPECTACLE VIVANT DOIT ETRE REFINANCÉ !**

Nous sommes nombreuses et nombreux à travailler dans le spectacle vivant, partageant la même conviction : les arts et la Culture ne sont pas un bien comme les autres. Ils ne répondent pas aux seules logiques du marché, de l'industrie ou encore à une logique de rentabilité. Pour continuer de créer, pour garantir la diversité des œuvres, la diversité des expressions, pour développer la pratique artistique et l'émancipation notamment de notre jeunesse, nous défendons avec force la nécessité d'un service public du spectacle vivant. C'est notre histoire, celle initiée par Jean Vilar et Jeanne Laurent, et nous sommes des milliers en France, artistes, techniciennes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil à œuvrer collectivement pour que le spectacle soit bel et bien un bien commun. Depuis plusieurs mois, les attaques contre nos droits sociaux et les services publics se multiplient. Au nom de la chasse aux chômeurs, le gouvernement s'apprête à mettre en œuvre des sanctions à l'égard des allocataires du RSA soumis à l'obligation d'activités forcées. Dans nos professions, ce sont les premiers maillons de la Création, les artistes auteurs souvent très précaires qui vont subir de plein fouet cette politique inacceptable. Comme d'autres services publics, la Culture et l'audiovisuel public sont en première ligne des coupes budgétaires. En février 2024, 96 millions d'euros ont été amputés du budget du ministère de la Culture. En avril dernier, 50 millions de crédits de précautions étaient supprimés. Indolore nous dit Mme Dati qui s'est engagée à maintes reprises que « pas un euro » ne manquerait sur le territoire.

Les effets se sont pourtant fait ressentir directement puisqu' en 2024, le budget était déjà insuffisant pour assurer pleinement le fonds d'aide à l'emploi pérenne dans le spectacle (Fonpeps) tout au long de l'année ; problématique qui se réitère en 2025. Début 2025, la loi de finance a acté une coupe budgétaire de 80 millions d'euros pour l'audiovisuel public et imposé 2,5 milliards d'euros d'économies aux collectivités territoriales, qui sont, il faut le rappeler, les premières financeurs de la culture. D'ores et déjà, nous constatons que de nombreuses régions et départements, pour des raisons parfois idéologiques, parfois budgétaires, ont fait le choix de couper tout ou partie des financements alloués aux politiques culturelles sur leur territoire.

A cela s'ajoute la décision d'Elisabeth Borne de geler la part collective du Pass Culture dès le mois de février 2025, sans préavis, sans discussion. Une décision incompréhensible qui va d'abord priver de nombreux enfants de l'accès à la Culture malgré les promesses politiques exprimées. Une décision qui fragilise aussi tous les acteurs du secteur.

Non les coupes budgétaires ne sont pas indolores pour nos professions ! Elle se traduisent par une diminution du nombre de spectacles ce qui signifie moins d'activités et de travail pour nous toutes et tous. Les artistes, les techniciennes et techniciens intermittents du spectacle nous alertent : les plannings de travail se vident. Partout, les conditions de travail se détériorent. Les salaires ne progressent pas au niveau de l'inflation.

Par ce préavis, nous voulons une nouvelle fois alerter les tutelles, les collectivités territoriales des risques de cette politique de désengagement. Dans un contexte de montée de l'extrême-droite et de ses idées, dans un contexte où tout montre que nous avons besoin de davantage de débat collectif et de service public sur le territoire pour garantir le vivre-ensemble, l'abandon des politiques d'intérêt général dans la culture, l'éducation, la santé, le sport, etc. est irresponsable.

La CGT Spectacle revendique le refinancement urgent par l'état et les collectivités territoriales du secteur public et du secteur non-marchand du spectacle vivant, avec notamment la tenue de conférences territoriales de refinancement.

La CGT Spectacle appelle la profession à poursuivre la mobilisation, à participer aux rassemblements et actions qui auront lieu du 22 au 24 mai 2025.

C'est pourquoi la CGT du Spectacle dépose un préavis pour une grève à compter du jeudi 22 mai 2025 0h jusqu'au samedi 24 mai 24h, pour que tou·tes les salarié·es engagé·es dans vos établissements puissent participer à cette journée de manifestations.

Ghislain Gauthier,



Secrétaire Général de la CGT Spectacle.